

PROCÈS-VERBAL
55^e ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LAVAL
Assemblée régulière
17 octobre 2019 à 19 h
Hôpital de la Cité-de-la-Santé
Auditorium Réal-Dubord
1755 boulevard René Laennec, H7M 3L9, Laval

PRÉSENTS :	M. Yves Carignan, président M. Christian Gagné, secrétaire M. Jean Bélanger Dr Jacques Blais Mme Roxane Borgès DaSilva M. Jean-Pierre Cormier Mme Carole Ducharme Mme Corinne Favier Mme Nathalie Gadbois Louis Gaudreau Mme Johanne Goudreau Dr Jean-René Houle M. Gilles Tremblay
EXCUSÉ(S) :	Mme Rose-Lise Arrelle Mme Claire Pagé
INVITÉS(S) :	Mme Geneviève Bélanger-Jasmin, directrice de la qualité, de la performance et de l'éthique par intérim et adjointe au PDG M. Sylvain Simard, directeur des ressources financières Dr. Alain Turcotte, directeur des services professionnels
RÉDACTION:	Mme Maryse Germain

1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le quorum ayant été constaté, le président déclare l'assemblée régulière du 17 octobre 2019 ouverte à 19 h.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 17 OCTOBRE 2019

Document déposé:

- Projet_ODJ_CA_2019 10 17

Le président dépose l'ordre du jour de l'assemblée régulière du conseil d'administration du CISSS de Laval du 17 octobre 2019 pour adoption. Il est demandé que trois points soient ajoutés à l'ordre du jour :

- 3.3 - Activités du comité d'évaluation des mesures disciplinaires du conseil d'administration;
- 3.4 - Acte de délégation du conseil d'administration au président-directeur général à signer la résolution approuvant la prolongation de statuts et de privilèges des médecins membres du CMDP;

3.5 - Acte de délégation du conseil d'administration au président-directeur général à signer la résolution pour la prolongation avec modifications de statuts et de privilèges des médecins membres du CMDP.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 17 octobre 2019 avec les modifications notées.

3 HUIS CLOS

3.1 Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts est signalé par les membres du conseil d'administration.

3.2 Tableau de suivi des événements indésirables avec conséquences graves

Mme Geneviève Bélanger-Jasmin présente le tableau des événements avec conséquences graves pour lesquels l'équipe du bureau de gestion intégrée de la qualité et des risques assure un suivi suite à l'analyse exhaustive réalisée et pour lesquels un plan d'amélioration à portée significative.

3.3 Activités du comité d'évaluation des mesures disciplinaires du conseil d'administration

M. Yves Carignan fait part au conseil d'administration que le comité d'évaluation des mesures disciplinaires a tenu une rencontre le 9 octobre 2019 et a traité un (1) dossier.

3.4 Acte de délégation du conseil d'administration au président-directeur général à signer la résolution approuvant la prolongation de statuts et de privilèges des médecins membres du CMDP du CISSS

Il est convenu que le président-directeur général approuvera la prolongation des privilèges des médecins membres du CMDP et que la résolution et les documents afférents seront déposés au conseil d'administration du 14 novembre 2019 en agenda de consentement.

RÉSOLUTION : 2019 10 1602

Acte de délégation du conseil d'administration au président-directeur général à signer la résolution approuvant la prolongation de statuts et de privilèges des médecins membres du CMDP du CISSS de Laval

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la *Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux (2017, chapitre 21)*, le renouvellement de la nomination d'un médecin n'est plus automatique;

ATTENDU que les statuts et privilèges arrivent à échéance le 8 novembre 2019;

ATTENDU la décision de prolonger les privilèges pour une période de 12 mois dans l'attente des directives du MSSS;

ATTENDU QUE les médecins concernés auront pris connaissance de la résolution et auront signé le formulaire d'engagement et de respect des obligations rattachées à la jouissance des privilèges octroyés;

ATTENDU QUE le conseil d'administration délègue l'autorité au président-directeur général à signer la résolution approuvant la prolongation de statuts et de privilèges recommandés par le comité exécutif du CMDP;

ATTENDU QUE la résolution signée par le PDG ainsi que les documents afférents seront déposés au conseil d'administration du 14 novembre 2019 en agenda de consentement;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présenté et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et services sociaux de Laval autorise unanimement le président-directeur général à signer la résolution de prolongation de statuts et des privilèges des médecins membres du CMDP du CISSS de Laval, au plus tard le 8 novembre 2019, et déposer ladite résolution avec les documents afférents en agenda de consentement au conseil d'administration du 14 novembre 2019.

3.5 Acte de délégation du conseil d'administration au président-directeur général à signer la résolution approuvant la prolongation de statuts et de privilèges avec modifications des médecins membres du CMDP du CISSS de Laval

Il est convenu que le président-directeur général approuvera la prolongation de statut et de privilèges avec modifications des médecins membres du CMDP et que la résolution et les documents afférents seront déposés au conseil d'administration du 14 novembre 2019 en agenda de consentement.

RÉSOLUTION : 2019 10 1603

Acte de délégation du conseil d'administration au président-directeur général à signer la résolution approuvant la prolongation de statuts et de privilèges avec modifications des médecins membres du CMDP du CISSS de Laval

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la *Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux (2017, chapitre 21)*, le renouvellement de la nomination d'un médecin n'est plus automatique;

ATTENDU que les statuts et privilèges arrivent à échéance le 8 novembre 2019;

ATTENDU la décision de prolonger les statuts et privilèges pour une période de 12 mois dans l'attente des directives du MSSS;

ATTENDU QUE les médecins membre du CMDP du CISSS de Laval auront pris connaissance et auront signé le formulaire d'engagement et de respect des obligations rattachées à la jouissance des privilèges octroyés;

ATTENDU QUE le conseil d'administration délègue l'autorité au président-directeur général à signer la résolution approuvant la prolongation de statuts et privilèges avec modifications recommandés par le comité exécutif du CMDP;

ATTENDU QUE la résolution signée par le PDG ainsi que les documents afférents seront déposés au conseil d'administration du 14 novembre 2019 en agenda de consentement;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présenté et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et services sociaux de Laval autorise unanimement le président-directeur général à signer la résolution de prolongation de statuts et des privilèges avec modifications des médecins membres du CMDP du CISSS de Laval, au plus tard le 8 novembre 2019, et déposer ladite résolution et les documents afférents à l'agenda de consentement du 14 novembre 2019.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS (1) ET PRÉSENTATION

4.1 Période de questions (1)

Aucune question du public.

5 AFFAIRES DÉCOULANT DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES

5.1 Tableau de suivis

Document déposé:

- 5.1 SUIVI_TABLEAU_CA _Régulière_2017-2019

Le tableau de suivis des dossiers du conseil d'administration est déposé pour information.

6 RAPPORT D'ACTIVITÉS

6.1 Rapport du président

Aucune activité à signaler.

6.2 Rapport du président-directeur général

M. Christian Gagné félicite M. Yves Carignan pour sa nomination à titre de président du conseil d'administration du CISSS de Laval pour un troisième mandat et le remercie pour sa grande implication.

5 à 7 – DPJ

Le 1^{er} octobre 2019, M. Christian Gagné a participé à un 5 à 7 en reconnaissance du personnel de la Direction de la protection de la jeunesse afin de reconnaître tous ceux et celles qui ont contribué à l'élimination des listes d'attente de la DPJ.

Visites des commissaires

Le 9 octobre 2019, M. Christian Gagné recevait les représentants de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Il s'agissait de visites organisées dans différents établissements du réseau. Lors de cet événement, divers intervenants ont été rencontrés et ont pu discuter des défis qui alimenteront les travaux de la Commission.

Inauguration de l'unité de soins palliatifs

Le 10 octobre 2019, le président-directeur général a participé à l'inauguration de l'unité de soins palliatifs en présence du personnel, d'usagers-partenaires et en collaboration avec la Fondation Cité de la Santé et la Fondation Maxime-Letendre.

La nouvelle unité des soins palliatifs a accueilli ses premiers usagers le mercredi 16 octobre 2019. Les nouveaux locaux permettent d'offrir des soins dans 12 chambres individuelles. L'environnement a été adapté pour offrir un maximum de confort et de commodité aux usagers.

Événement reconnaissance – Partenariat de soins et services

Le 10 octobre 2019, M. Christian Gagné, président-directeur général a participé à un événement de reconnaissance du Partenariat de soins et services qui soulignait la contribution et l'engagement de près de 100 usagers partenaires au CISSS de Laval et la mise en œuvre de l'intégration et la participation d'usagers partenaires à de nombreux projets de l'organisation au cours de la dernière année.

7 AGENDA DE CONSENTEMENT

7.1 Gouvernance et affaires corporatives

7.1.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 17 septembre 2019

Document déposé:

- 7.1.1_PV_Asemblée spéciale_2019 09 17

Le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 17 septembre 2019 est déposé pour adoption par le conseil d'administration.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 17 septembre 2019 comme présenté.

7.1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 septembre 2019

Document déposé:

- 7.1.2_PV_Asemblée régulière_2019 09 19

Le procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 septembre 2019 est déposé pour adoption par le conseil d'administration.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement le procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 septembre 2019 comme présenté.

7.1.3 Nomination à la présidence du conseil d'administration

Document déposé :

- 7.1.3_Lettre_9 août_Mandat Yves Carignan_Président_CSSSL

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a désigné M. Yves Carignan pour assurer la présidence du conseil d'administration du CISSS de Laval. Ce troisième mandat, débutait le 30 septembre 2019.

7.1.4 Démission d'un membre du conseil d'administration

Le 24 septembre 2019, Mme Julie Proulx transmettait à M. Yves Carignan, président du conseil d'administration du CISSS de Laval, sa lettre de démission à titre de membre désigné du CII au conseil d'administration. La démission était effective à partir du 24 septembre 2019.

RÉSOLUTION: 2019 10 1604

Démission d'un membre du conseil d'administration

ATTENDU QUE Mme Julie Proulx a transmis sa démission à titre de membre désigné du conseil des infirmières et infirmiers au président du conseil d'administration du CISSS de Laval le 24 septembre 2019;

ATTENDU QUE sa démission était effective le 24 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de service sociaux accepte unanimement la démission de Mme Julie Proulx à titre de membre désigné du conseil des infirmières et infirmiers (CII) du CISSS de Laval.

7.1.5 Constitution d'un comité *ad hoc* de toponymie au CISSS de Laval

En remplacement de la création du comité de toponymie entérinée le 1^{er} février 2018, résolution 2019-02-505, un comité *ad hoc* de toponymie est créé, dont le mandat sera le suivant :

Mandat du comité :

Ce comité de toponymie *ad hoc* sera responsable d'évaluer les demandes de dénomination de lieux dans les installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et de faire des recommandations au conseil d'administration du CISSS de Laval. Il sera appelé à siéger selon le besoin.

RÉSOLUTION: 2019 10 1605

Constitution d'un comité *ad hoc* de toponymie au CISSS de Laval

ATTENDU QU'il y a lieu de former un comité *ad hoc* de toponymie au CISSS de Laval;

ATTENDU QUE la présente résolution remplace la résolution 2018-02-505 adoptée le 1^{er} février 2018;

ATTENDU QUE ce comité *ad hoc* aura pour mandat d'évaluer les demandes de dénomination de lieux dans les installations du CISSS de Laval et de soumettre ses recommandations en regard des demandes de dénomination de lieux au conseil d'administration du CISSS de Laval;

ATTENDU QUE le comité *ad hoc* serait composé minimalement des personnes suivantes :

1. Le président-directeur général;
2. 1 représentant du service des communications et des relations publiques du CISSS de Laval;
3. 1 membre indépendant du conseil d'administration siégeant au CGÉ;
4. 1 membre désigné du conseil d'administration siégeant au CGÉ.

Selon la nature des demandes, pourront s'ajouter au besoin :

1. 1 représentant des conseils nommé à cet effet (CMDP, CII, CM);
2. 1 cadre représentant la Direction générale adjointe, programme de santé physique et général;
3. 1 cadre représentant la Direction générale adjointe, programmes sociaux et réadaptation;
4. 1 cadre représentant la Direction des services techniques;
5. 1 représentant de la fondation directement concerné;
6. Tout autre instance dont il serait utile d'obtenir l'avis.

ATTENDU QUE le comité *ad hoc* de toponymie se réunira selon le besoin;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, lors de sa rencontre du 24 septembre 2019, d'approuver la constitution d'un comité *ad hoc* de toponymie au CISSS de Laval;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux approuve unanimement la constitution d'un comité *ad hoc* de toponymie au CISSS de Laval.

7.2 Affaires médicales

7.2.1 Ajouts et retraits de signataires à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Document déposé:

- 7.2.1_(1)_Tableau - signataires autorisés (CA 17 octobre 2019)

Dans un objectif de conformité avec les exigences de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) entourant le processus de signature des demandes de paiement des médecins du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval pour les modes de rémunération autres qu'à l'acte, l'établissement a l'obligation de présenter au conseil d'administration tout changement apporté en cours d'année à la liste des signataires autorisés en fonction du plan de délégation adopté le 20 septembre 2018. La RAMQ en sera informée dans un délai de 30 jours suivant la décision du conseil d'administration.

RÉSOLUTION: 2019 10 1606

Ajouts et retraits de signataires à la Régie de l'assurance maladie du Québec

ATTENDU QUE le CISSS de Laval a l'obligation de se conformer aux exigences de la RAMQ concernant la mise à jour des signataires autorisés;

ATTENDU QUE le directeur des services professionnels doit autoriser l'ajout, la modification et le retrait de signataires autorisés;

ATTENDU QUE les signataires autorisés, dont la fonction figure au plan de délégation du CISSS de Laval, ont la responsabilité d'attester l'exactitude des demandes de paiement qui leur sont soumises;

ATTENDU QUE le CISSS de Laval a l'obligation de présenter au conseil d'administration tout changement à la liste des signataires autorisés, dont les ajouts et les retraits suivants;

AJOUTS

- Docteur Philippe Dahan, chef du Service d'orthopédie
- Docteure France Durocher, chef du Département de gynécologie-obstétrique

RETRAIT

- Docteur David Baillargeon, chef du Service d'orthopédie
- Docteure Katrie Dupont-Chalaoui, chef du Département de gynécologie-obstétrique

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval adopte unanimement la liste révisée des signataires (annexe 1) et il est résolu d'aviser la Régie de l'assurance maladie du Québec à cet effet.

7.2.2 Congés de médecins de famille et médecins spécialistes membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval

Document déposé:

- 7.2.2_(1)_04-Lettre - Congés médecins de famille et spécialistes - CMDP 26-09-19

Des demandes de congés dans l'établissement de la part de médecins, dentistes ou pharmaciens en conformité avec l'article 21 du *Règlement de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval sont déposées pour adoption.

RÉSOLUTION: 2019 10 1607

Congés de médecins de famille et médecins spécialistes membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval

ATTENDU QUE les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec les articles 86 et 88 du *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements*;

ATTENDU QUE les demandes de congés de médecins sont faites en conformité avec l'article 21 du *Règlement de régie interne* du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval;

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a transmis la procédure « Gestion des plans d'effectifs médicaux en spécialité » le 28 novembre 2016, procédure modifiant plusieurs règles, dont celle relative aux congés de service des médecins spécialistes;

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit adopter une résolution confirmant les dates de début et de fin du congé des membres;

ATTENDU QUE le comité d'examen des titres en date du 12 avril 2019 et du 10 mai 2019 recommande à l'Exécutif du CMDP les dates de début et de fin des congés des membres;

ATTENDU QUE le comité exécutif du CMDP recommande au conseil d'administration de confirmer les dates de début et de fin des congés des membres, comme entérinées à la séance du 25 avril 2019 et à la séance extraordinaire du 17 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval confirme les dates de début et de fin du congé des médecins de famille et de médecins spécialistes suivants :

MÉDECINS DE FAMILLE

Docteur Virginie Bégin, médecin de famille – Permis 18-371

Date du congé de service : Rétroactif du 23 mai 2019 au 23 septembre 2020

Docteur Caroline Morin, médecin de famille – Permis 14-593

Date du congé de service : Du 1^{er} juillet 2019 au 1^{er} juillet 2020

Docteur Christelle Sandouk, médecin de famille – Permis 13-692

Date du congé de service : Rétroactif du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Docteur Catherine Meloche, hémato-oncologue – Permis 13-667

Date du congé : Du 27 mai 2019 au 25 mai 2020

Docteur Vanessa Nanci, cardiologue – Permis 12-659

Date du congé : Du 5 août 2019 au 1^{er} juin 2020

Docteur Marie Nicole, urgentologue – Permis 18-214

Date du congé : Du 1^{er} septembre 2019 au 2 mai 2020

Docteur Geneviève Tessier, urgentologue – Permis 11-119

Date du congé : Du 16 septembre 2019 au 1^{er} juillet 2020

7.2.3 Démissions de médecins de famille et de médecins spécialistes membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval

Document déposé:

- 7.2.3_(1)_01-Lettre - Démissions médecins de famille et spécialistes - CMDP 26-09-19

Des demandes de cessation définitive d'exercer leur profession dans l'établissement de la part de médecins de famille, de médecins spécialistes sont déposées pour adoption.

RÉSOLUTION: 2019 10 1608

Démissions de médecins de famille et de médecins spécialistes membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval

ATTENDU QUE les demandes de membres du CMDP de cesser définitivement d'exercer leur profession dans l'établissement ont été déposées en conformité avec l'article 20.4 du *Règlement de régie interne du CMDP* du CISSS de Laval;

ATTENDU QUE le comité exécutif du CMDP recommande au conseil d'administration d'accepter les démissions présentées à la séance du 26 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du CISSS de Laval accepte unanimement les démissions suivantes :

MÉDECINS DE FAMILLE

Docteur Louis-Philippe Grenier, médecin de famille – Permis 05-330

Date : 16 novembre 2019

Docteur Jean-Pierre Martineau, médecin de famille – Permis 79-270

Date : 18 novembre 2019

Docteur Alain Kortbaoui, médecin de famille – Permis 00-015

Date : 20 décembre 2019

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Docteure Nathalie Saheb, gastroentérologue – Permis 06-412

Date : 9 septembre 2019

Docteure Cynthia Filteau, gériatre – Permis R-20582

Date : 16 septembre 2019

7.2.4 Modification de statut et de privilèges de médecins de famille et médecins spécialistes membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval

Document déposé:

- 7.2.4_(1)_03-Lettre - Modifications de statut et privilèges médecins de famille - CMDP 26-09-19

Les demandes de modification de statut et de privilèges sont déposées pour adoption par le conseil d'administration.

RÉSOLUTION: 2019 10 1609

Modifications de statut et de privilèges de médecins de famille et médecins spécialistes membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval

ATTENDU QUE le CECMDP recommande au conseil d'administration d'accepter les modifications de privilèges entérinées à la séance du 26 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de service sociaux de Laval accepte unanimement les modifications de privilèges des membres suivants :

MÉDECINS DE FAMILLE

Docteure Bianca Bulai, médecin de famille – Permis 12-006

Docteure Mame Awa Ndiaye, médecin de famille – Permis 16-855

Docteure Magdalena Padureanu, médecin de famille, permis 06-176

7.3 AFFAIRES CLINIQUES

7.3.1 Bilan de la prévention et contrôle des infections (PCI)

Documents déposés:

- 7.3.1_(1)_Rapport annuel 2018-2019 CISSS de Laval;
- 7.3.1_(2)_Statistiques PCI 2019-2020.

Le Bilan de la prévention et du contrôle des infections (PCI) des déposé pour information

7.4 AFFAIRES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES, IMMOBILIÈRES ET INFORMATIONNELLES

7.4.1 Reddition de gestion contractuelle

Documents déposés:

- 7.4.1_(1)_Rapport_2019-09;

Conformément aux dispositions à l'article 18 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état*. La liste mensuelle des contrats de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier conseil d'administration est déposée .

7.4.2 Bilan annuel des réalisations et bénéfices réalisés 2018-2019 (BARRI)

Documents déposés:

- 7.4.2_(1)_6.3_(1)_03_1_19-DI-00204_LET_PDG_BARRI_2018-2019;
- 7.4.2_(2)_6.3_(1)_03_2_19-DI-00204_Sommaire_Executif_BARRI_2018-2019 DRI LLL;
- 7.4.2_(3)_6.3_(2)_03_3_CISSS DE LAVAL - BARRI 2018-2019;
- 7.4.2_(4)_6.3_(3)_03_4_CISSS DE LAVAL - BARRI 2018-2019 - Explications des écarts Laval

Comme requis, le *Bilan annuel des réalisations et bénéfices réalisés (BARRI) 2018-2019 du CISSS de Laval* est déposé, pour information, au conseil d'administration de l'établissement. Il fait état des réalisations de l'année 2018-2019 et explique les écarts entre les prévisions présentées à la PARI 2018-2019 et le réel pour l'exercice budgétaire 2018-2019 (du 1er avril 2018 au 31 mars 2019).

7.4.3 Maintien des actifs informationnelles 2019-2020 du CISSS de Laval

Documents déposés:

- 7.4.3_(1)_03_1_19-MS-04498-LET_CGagné;
- 7.4.3_(2)_03_2_CISSS_Laval_MAI_2019_2020_Distribution_Proposée;
- 7.4.3_(3)_03_3_Gestred 2018-2019 CISSS de Laval;
- 7.4.3_(4)_03_4_2008-019_Annexe (2014-12-15).

Le rapport de *Maintien des actifs informationnels 2019-2020 du CISSS de Laval* est déposé pour adoption par le conseil d'administration. Ce rapport vise à informer adéquatement les parties prenantes quant à la distribution des ressources allouées pour le maintien des actifs informationnels, au partage des responsabilités et aux modalités de reddition de comptes.

RÉSOLUTION: 2019 10 1610

Maintien des actifs informationnels 2019-2020 du CISSS de Laval

ATTENDU QUE l'enveloppe de maintien des actifs informationnels a été autorisée pour la région de Laval, par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), au montant total de 1 158 838 \$ pour l'exercice 2019-2020;

ATTENDU QUE la répartition proposée de l'enveloppe de maintien des actifs informationnels 2019-2020 est conforme aux principes de distribution définis dans le cadre de gestion de maintien des actifs informationnels du ministère de la Santé et des Services sociaux;

ATTENDU QUE le MSSS demande que la répartition proposée de l'enveloppe de maintien des actifs informationnels 2019-2020 soit adoptée par une résolution du Conseil d'administration;

ATTENDU QUE la répartition proposée de l'enveloppe de maintien des actifs informationnels 2019-2020 a été présentée et adoptée par les membres du comité de direction du CISSS de Laval lors de la séance tenue le 8 octobre 2019;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification lors de sa séance tenue le 10 octobre 2019, d'approuver la répartition proposée de l'enveloppe de maintien des actifs informationnels 2019-2020;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de service sociaux de Laval approuve à l'unanimité la répartition proposée de l'enveloppe de maintien des actifs informationnels 2019-2020.

7.4.4 Bilan 2018-2019 / Sécurité de l'information

Documents déposés:

- 7.4.4_(1)_01_1_CISSS_Laval_Bilan_Synthese_Seurite_Information_2018_2019;
- 7.4.4_(2)_01_2A_CISSS_Laval_NPG 026-2016-DRI Cadre de gestion de la sécurité de l'information;
- 7.4.4_(3)_01_2B_CISSS_Laval_NPG 027-2016-DRI Politique de sécurité de l'information;
- 7.4.4_(4)_01_3_CISSS_Laval_Liste_Sommaire des déficiences_2019_RCGT;
- 7.4.4_(5)_01_4_CISSS_Laval_Bilan_Incidents_Sécurité_2018_2019;
- 7.4.4_(5)_01_6_CISSS_Laval_Auto_Évaluation_Sécurité_Information_2018_2019;
- 7.4.4_(6)_01_7_CISSS_Laval_Plan_Actions_Seurite_2018-2019_au_31_mars_2019;
- 7.4.4_(7)_01_8_CISSS_Laval_Plan_Actions_Seurite_2019-2020_au_30_sept_2019.

Le *Bilan de sécurité de l'information couvrant la période 2018-2019 du CISSS* qui présente les réalisations et mesures mises en place afin d'améliorer la sécurité de l'information et protéger les actifs informationnels du CISSS de Laval, en conformité avec les obligations et livrables découlant du Cadre de Gestion en Sécurité de l'Information (CGSI) et selon les différentes recommandations émises et mesures prescrites, est déposé.

8 AFFAIRES MÉDICALES

8.1 Nominations de nouveaux médecins de famille, spécialistes et dentistes membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval

Document déposé:

- 8.1_(1)_02-Lettre - Nominations médecins spécialistes, de famille et pharmacienne - CMDP 26-09-19

Dr. Alain Turcotte dépose pour adoption par le conseil d'administration les demandes de nominations de nouveaux médecins qui sont conformes aux orientations ministérielles transitoires, au plan d'effectifs médicaux et au plan d'organisation de l'établissement.

RÉSOLUTION: 2019 10 1611

Nominations de nouveaux médecins spécialistes, de médecins de famille et d'une pharmacienne membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Laval

ATTENDU la recommandation du comité d'examen des titres du CISSS de Laval le 30 août 2019;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Laval le 26 septembre 2019 ;

ATTENDU QUE les médecins concernés ont pris connaissance de la résolution et ont signé le formulaire d'engagement et de respect des obligations rattachées à la jouissance des privilèges octroyés;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présenté et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval entérine unanimement les nominations suivantes:

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Docteure Catherine Alquire, interniste – Permis 19-808

Période applicable : 17 octobre 2019 au 8 novembre 2020

Docteure Louise Corneille, néphrologue – Permis 77-114

Statut : Membre honoraire-émérite

MÉDECINS DE FAMILLE

Docteure Kawthar Grar, médecin de famille – Permis 18-052

Période applicable: 17 octobre 2019 au 8 novembre 2020

Docteure Emily Latino, médecin de famille – Permis 19-679

Période applicable: 17 octobre 2019 au 8 novembre 2020

Docteur Sébastien Périgny, médecin de famille – Permis 16-862

Période applicable: 17 octobre 2019 au 8 novembre 2020

Docteure Pascale Thomas-Couture, médecin de famille – Permis 19-240

Période applicable: 17 octobre 2019 au 8 novembre 2020

PHARMACIENNE

Madame Gilliane Beaudet, pharmacienne – permis 083129

Statut : Membre honoraire

8.2 Nomination du chef du Département de gynécologie-obstétrique du CISSS de Laval

Document déposé:

- 8.2_(1)_05-Lettre - Nomination chef du Département de gynécologie-obstétrique -CMDP 26-09-19

Dr. Alain Turcotte dépose une demande de nomination établie en conformité avec le *Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements* et tient compte du plan d'organisation médicale et scientifique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

RÉSOLUTION: 2019 10 1612

Nomination du chef du Département de gynécologie-obstétrique du CISSS de Laval

ATTENDU QUE le CISSS de Laval a adopté un plan d'organisation médicale et scientifique par une résolution, numéro 2018-05-551, le 10 mai 2018;

ATTENDU QUE l'article 188 de la *Loi sur la santé et les services sociaux* prévoit que le conseil d'administration nomme les chefs de départements cliniques;

ATTENDU QUE le CISSS de Laval détient un contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal qui précise que le conseil d'administration constitue les comités de sélection des chefs de départements;

ATTENDU QUE la recommandation du comité de sélection du 16 septembre 2019 a été transmise au comité exécutif du CMDP le 26 septembre 2019;

ATTENDU QUE le comité exécutif du CMDP du 26 septembre 2019 a transmis sa recommandation au président-directeur général le 26 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux nomme unanimement docteure France Durocher, chef du Département de gynécologie-obstétrique, pour un mandat de deux (2) ans.

9 GOUVERNANCE ET AFFAIRES CORPORATIVES

9.1 Rapport d'activités de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique

Document déposé :

- 9.1_(1)_Rapport du comité de gouvernance et éthique

Mme Roxane Borgès DaSilva revoit le rapport d'activités du comité de gouvernance et d'éthique avec les membres du conseil d'administration.

10 QUALITÉ, SÉCURITÉ, PERFORMANCE ET ÉTHIQUE

10.1 Comité de vigilance et de la qualité

10.1.1 Rapport du président du comité de vigilance et de la qualité

Document déposé :

- 10.1.1_(1)_Rapport du président du CVQ (réunion du 9 octobre 2019)

M. Jean Bélanger, président du comité, dépose et revoit le rapport d'activités avec les membres du conseil d'administration. Il désire souligner une nouveauté au comité de la vigilance et de la qualité, la présence du médecin examinateur coordonnateur qui a présenté le tableau des recommandations formulées par les médecins examinateurs concernant les plaintes médicales en traitement.

De plus, M. Bélanger explique que les membres du comité de la vigilance et de la qualité ont eu l'honneur d'accueillir la direction du programme de santé mentale et dépendance ainsi qu'une patiente partenaire qui a témoigné de son parcours et du cheminement entrepris depuis 2014. En fonction de son propre parcours, elle croit aux répercussions positives sur les services offerts auprès de sa clientèle par sa participation à titre d'utilisateur partenaire. M. Bélanger souligne qu'une présentation de ce genre serait très bénéfique au conseil d'administration.

10.1.2 Dépôt: Rapport trimestriel des événements indésirables

Documents déposés:

- 10.1.2_(1)_007.1_RapportTrimestriel_20192020_(1à3)_VT04

Le rapport trimestriel des événements indésirables est déposé à titre informatif.

10.1.3 Dépôt: Bilan des rapports d'investigation du Bureau du coroner

Documents déposés:

- 10.1.3_(1)_007.3_2018-02279_Lettre aux PDG (1);
- 10.1.3_(2)_007.3_2018-02279_Rapport du coroner_Mme Audrey Taylor;
- 10.1.3_(3)_007.3_2018-03477-Lettre-réponse coroner_Direction générale Éden de Laval;
- 10.1.3_(4)_007.3_2018-04377-01 Rapport du coroner amendé_M.Roddy Simard;
- 10.1.3_(6)_007.3_Registre 2019-2020 P1-P3

Le bilan des rapports d'investigation du Bureau du coroner est déposé à titre informatif.

10.1.4 Dépôt: Bilan des visites ministérielles d'évaluation de la qualité du milieu de vie en ressources intermédiaires et ressources de type familial (RI-RTF) au programme DI-TSA

Documents déposés:

- 10.1.4_(1)_007.4_Plan amélioration CHSLD Idola St-Jean;
- 10.1.4_(2)_007.4_Plan amélioration CHSLD Santé Courville Laval;
- 10.1.4_(3)_007.4_Plan amélioration CHSLD Ste-Rose;
- 10.1.4_(4)_007.4_Registre Bilan visites hébergement_16 sept 2019.

Le tableau de suivi des visites ministérielles d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD et en RI-RTF est déposé à titre informatif.

10.1.5 Dépôt: Tableau de suivi de la certification des résidences privées pour aînés et des ressources privées ou communautaires offrant de l'hébergement en dépendance

Document déposé:

- 10.1.5_(1)_007.5_DPSAPA_Suivi PSI de Laval_sept. 2019

Le tableau de suivi de la certification des résidences privées pour aînés et des ressources privées ou communautaires offrant de l'hébergement en dépendance est déposé à titre informatif.

10.2 Tableau de veille de la performance du CISSS de Laval

Document déposé:

- 10.2_(1)_TB veille performance

Le tableau de veille de la performance est déposé pour information.

11 AFFAIRES CLINIQUES

Aucun sujet pour ce point récurrent.

12 AFFAIRES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES, IMMOBILIÈRES ET INFORMATIONNELLES

12.1 Comité de vérification

12.1.1 Situation financière à la période 5 s'étant terminée le 17 août 2019

M. Sylvain Simard fait état des résultats réels cumulatifs du fonds d'exploitation à la période 5 s'étant terminée le 17 août 2019 présentant une situation financière déficitaire de 8,6 M\$ sur un budget cumulatif de 348,7 M\$. Le déficit de 8,6 M\$ au 17 août 2019 s'explique par les dépenses supplémentaires de 0,4 M\$ pour le projet de regroupement des laboratoires (Lanaudière, Laurentides et Laval), les coûts supplémentaires de 1,8 M\$ pour les nouveaux médicaments antinéoplasiques (oncologie), les coûts pour les lits de courte durée des unités de débordement, les coûts liés à la pénurie de main-d'œuvre et les coûts supplémentaires liés aux deux crises médiatisées importantes survenues l'une à l'urgence psychiatrique et l'autre à la Résidence Louise-Vachon.

La prévision de déficit du CISSS de Laval au 31 mars 2020 est estimée à 7,3 M\$. Cette prévision de déficit au 31 mars 2020 s'explique par les dépenses supplémentaires du projet de regroupement des laboratoires (Lanaudière, Laurentides et Laval) de 2,3 M\$ et les coûts estimés de 5 M\$ pour les nouveaux médicaments antinéoplasiques (oncologie).

Le projet de regroupement des laboratoires (Lanaudière, Laurentides et Laval) autofinancé prévoyait des volumes égaux alors que nous constatons une augmentation de 10 % des volumes depuis 2016-2017.

12.1.2 Signataire autorisé pour donner quittance et mainlevée au nom du CISSS de Laval

M. Sylvain Simard dépose une demande de signataire autorisé pour donner quittance et mainlevée au nom du CISSS de Laval.

RÉSOLUTION: 2019 10 1613

Signataire autorisé pour donner quittance et mainlevée au nom du CISSS de Laval

ATTENDU QUE le jugement portant le no 500-22183818-114 rendu le 29 novembre 2011 condamnant la partie défenderesse Jean-Yves Bernard à payer à la partie demanderesse le Centre jeunesse de Laval la somme de 8,646,67 pour une créance alimentaire, avec intérêt au taux légal de cinq pour cent (5%) l'an à compter du 26 juillet 2011, date d'assignation, plus indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 C.C.Q. et les dépens;

ATTENDU QUE le 14 mars 2012, à Laval un avis d'inscription d'une hypothèque légale d'une créance résultant d'un jugement selon les articles 2724 et 2730 du C.C.Q. a été enregistré sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro deux millions sept cent soixante-dix-huit mille six cent soixante-neuf (2 778 669) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne. Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro 159, rue Philippe, app. ABC, Rosemère, district de Terrebonne, Québec, J7A 2X5.

ATTENDU QUE depuis le jugement du 29 novembre 2011 et l'inscription d'une hypothèque légale du 14 mars 2012, M. Jean-Yves Bernard a payé en totalité sa dette envers le Centre jeunesse de Laval;

ATTENDU QUE suite à la réforme législative du premier avril 2015 le Centre jeunesse de Laval établissement régi par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux, RLRQ, chapitre S-4.2*, lequel établissement a été fusionné au CISSS de Laval constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, RLRQ, c O-7.2* ayant son siège social au 1755, boul. René-Laennec, Laval (Québec) H7M 3L9;

ATTENDU QUE le CISSS de Laval veut nommer le directeur des ressources financières pour l'autoriser à signer une quittance à son débiteur, M. Jean-Yves Bernard, et ainsi donner mainlevée de l'inscription de l'hypothèque légale enregistrée;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de service sociaux de Laval nomme unanimement le directeur des ressources financières comme signataire autorisé pour donner quittance et mainlevée au débiteur, M. Jean-Yves Bernard.

12.1.3 Demande d'autorisation de renouvellement d'entente de ressources intermédiaires

M. Martin Delage dépose une demande d'autorisation de renouvellement d'entente de ressources intermédiaires. Ainsi il est demandé au conseil d'administration d'autoriser le président-directeur général à signer les renouvellements dont les dépenses sont déjà prévues au budget d'exploitation.

RÉSOLUTION: 2019 10 1614

Demande d'autorisation de renouvellement d'entente de ressources intermédiaires

ATTENDU QUE le CISSS de Laval désire renouveler les ententes de ressources intermédiaires se terminant d'ici le 31 mars 2020 afin de répondre aux besoins de sa clientèle;

ATTENDU QUE la rétribution des services est basée sur le niveau de service requis et que ceux-ci sont régis par un *Règlement de classification découlant de l'Article 303 de la LSSSS*;

ATTENDU QUE la direction de la logistique s'assure auprès de la direction des ressources financières de la disponibilité financière récurrente préalablement à la conclusion des ententes;

ATTENDU QUE le directeur de la logistique déposera la liste des renouvellements de contrats à la séance du comité de vérification se tenant après le 31 mars 2020;

ATTENDU QUE « La Politique d'approvisionnement, d'approbation des requêtes et des signatures des documents contractuels » adoptée par le conseil d'administration le 17 mars 2016, requiert une résolution lorsque la signature de document contractuel est d'une valeur de plus de 4 M\$;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification, lors de sa séance tenue le 10 octobre 2019, d'autoriser le directeur de la logistique, à signer l'ensemble des documents requis afin de procéder au renouvellement des ententes d'hébergement de ressources intermédiaires se terminant d'ici le 31 mars 2020.

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION dument présentée et appuyée, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux autorise unanimement le directeur de la logistique, à signer l'ensemble des documents requis afin de procéder au renouvellement des ententes d'hébergement de ressources intermédiaires se terminant d'ici le 31 mars 2020.

13 CORRESPONDANCE

Document déposé :

- 13_(1)_20191015_LET_CGagme_Remerc_Visites_CISSS_Laval

M. Christian Gagné dépose une lettre de remerciement datée du 15 octobre 2019 provenant de Mme Régine Laurent, présidente de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse concernant les visites dans différents établissements du réseau.

14 DIVERS

Aucun sujet pour ce point récurrent.

15 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée régulière du conseil d'administration aura lieu le 14 novembre 2019.

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée régulière du 17 octobre 2019 est levée à 19 h 50.

Le président,

Le secrétaire,

Yves Carignan

Christian Gagné